

**Subventions février 2015 :  
Soutien au CEJARE  
et aux villes-étapes du Tour de Romandie**

*La Neuveville, le 26 février 2015*

**Subventions culturelles**

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a accordé lors de sa séance plénière du 25 février 2015 une subvention annuelle de 42'000 francs au Centre jurassien d'archives et de recherches économiques CEJARE. Cette subvention est en hausse de 12'000 francs par rapport à 2014 de sorte à compenser le désengagement graduel de la République et Canton du Jura. Le CJB soutient le programme « bal(l)ades » des Jardins musicaux avec 30'000 francs ainsi que le Musée jurassien des Arts de Moutier avec un acompte de 50'000 francs déduit de leur subvention annuelle. Le CJB soutient également le Centre d'animation de La Neuveville avec une contribution de 14'000 francs, l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts avec 7'500 francs et le festival religio musica nova avec 16'000 francs entre autres.

**Fonds de loterie**

Le CJB soutient les communes, respectivement les comités d'organisation, de Moutier, La Neuveville et Saint-Imier, villes-étapes du Tour de Romandie, pour un montant total de 33'500 francs. Le CJB accorde également 9'480 francs pour les clubs de yodel de la région ainsi que 10'000 francs pour la réfection de la place de jeux du village à Villeret. Le CJB soutient par le biais du Fonds de loterie la restauration des monuments historiques dans le Jura bernois avec une subvention totale pour le mois de février de 274'450 francs.

**Fonds du sport**

Le CJB accorde des subventions pour l'acquisition de matériel sportif pour un montant total de 1'650 francs pour le mois de février. Les bénéficiaires sont le club de volleyball de Péry, les communes de Villeret et de Tramelan ainsi que le tennis-club de Reconvilier.

**Total des subventions accordées**

Le CJB a accordé, dans sa séance du 25 février 2015, des subventions pour un montant total de 511'143 francs.

**Informations**

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73